

# Glossaire danse

**Agilité :** La qualité ou l'état d'être souple et rapide.

**Artiste en résidence :** Un artiste respecté engagé pour créer des œuvres pour une compagnie de danse, un théâtre ou une institution.

**Arts de la scène :** Les arts présentés sur une scène dont la danse, le théâtre, la musique et l'opéra.

**Ballet :** « Spectacle chorégraphique intégrant, selon les époques, les pays, les courants, musique, chant, texte, décors et machinerie. Le mot est aussi utilisé pour désigner l'ensemble des danseurs d'une compagnie. Issu du Balletto élaboré dans les cours italiennes du quattrocento, le ballet acquiert en France, au XVI<sup>e</sup>s, une forme qui, par la fusion de la danse, de la musique, de la poésie et de la peinture, devient la réalisation du rêve de l'Académie de musique et de poésie d'Antoine de Baïf et du projet de synthèse artistique envisagé par la Pléiade. Ne cessant d'évoluer, il revêt en cours au cours des quatre siècles qui suivent les formes les plus diverses. [...] Conjugué avec d'autres formes théâtrales, il devient comédie-ballet, tragédie-ballet, opéra-ballet. En fonction des époques, des circonstances et des créateurs, il peut être narratif ou non. »  
Le Moal Philippe, Dictionnaire de la danse, Larousse, Paris, 2008

**Canon :** Le même mouvement ou un mouvement semblable exécuté par des interprètes un après l'autre.

**Capoeira :** « Danse pugilistique née dans l'Etat de bahia (Brésil) vers le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Entraînement à la lutte pratiqué sous couvert de divertissement pour contourner l'interdiction des combats entre Noirs imposés par les Blancs, elle est déclarée illégale par les Portugais au XIX<sup>e</sup> siècle.[...] La capoeira comporte différents mouvements acrobatiques, les gingas (pirouettes, feints, ciseaux, crocs-en-jambes, bonds, soleils).

**Chausson de pointe :** En ballet, un chausson spécial renforcé aux orteils qui permet à l'interprète de danser sur la pointe des pieds.

**Chorégraphie :**Le mouvement et la forme du corps dans l'espace tels que conçus par le chorégraphe.

**Chorégraphie – chorégraphe :** La chorégraphie est l'art de composer des danses et des ballets, principalement pour la scène, au moyen de pas et de figures.

Le premier à avoir utilisé le terme chorégraphie est le maître à danser Raoul-Auger Feuillet dans son traité paru en 1700 : *Chorégraphie, ou l'art de décrire la danse par caractères, figures et signes démonstratifs*. Le terme désignait alors le système de notation de la danse qu'il avait mis au point.

Jusqu'aux Encyclopédistes et au Dictionnaire de la danse de Charles Coman (1787), la chorégraphie signifie l'art d'écrire la danse. En 1810, Noverre en parle encore comme d'une discipline qui « amortit le génie » du compositeur de ballet.

Ce n'est qu'au début du XIXe siècle que le terme commence à s'appliquer au créateur de ballet, à celui qui « invente » des figures et des pas de danse. C'est Carlo Blasis qui en fait le premier l'usage, en 1820, mais sans grand succès. On parle plus volontiers de « maître de ballet » ou de « compositeur », les danseurs solistes ayant l'habitude de régler eux-mêmes leurs variations.

En 1935, Serge Lifar publie son *Manifeste du chorégraphe*, dans lequel il lui revendique une place de concepteur, tout comme le metteur en scène de théâtre. Quelques années plus tard, il préconise d'appeler l'auteur de ballet un choréauteur, afin de sortir les termes chorégraphie et chorégraphe de leur ambiguïté.

À cette époque, George Balanchine introduit le mot *choreographer* dans le milieu de la comédie musicale et du cinéma américain, en lieu et place du *dance director*.

Aujourd'hui, la danse contemporaine repose la question de l'auteur face aux créations collectives, et on considère de plus en plus les métiers de chorégraphe et d'interprète comme différents et complémentaires, l'un pouvant aller sans l'autre.

**Collectif :** Un groupe d'artistes qui partagent des objectifs artistiques et qui choisissent de travailler ensemble.

**Compagnie :** Un groupe d'artistes qui, avec l'appui d'une équipe technique, d'une équipe administrative et d'un budget de fonctionnement, créent ou présentent des œuvres sur une base saisonnière.

**Côté cour, côté jardin :** Afin d'éviter la confusion entre droite et gauche de la scène, de même que, sur un bateau, on a « babord » et « tribord », les mots « cour » et « jardin » sont venus remplacer « côté du roi » et « côté de la reine », termes usités jusqu'à la Révolution française.

L'origine de ces appellations est la suivante : en 1770, la Comédie-Française s'installe aux Tuileries, en attendant d'un nouveau bâtiment, dans la salle dite des « Machines » ; cette salle donnait, d'un côté sur l'intérieur des bâtiments (la cour), de l'autre sur le parc (le jardin). Ces mots sont préférés à « roir » et « reine » après la Terreur.

**Danse classique :** « Forme héritière de la belle danse française, pratiquée en Europe occidentale depuis le XVII<sup>o</sup>s et dont les principes fondateurs techniques et esthétiques sont l'en dehors et l'aplomb, l'esprit de rigueur et de netteté, le souci d'élégance et de clarté. Art vivant, la danse classique ne cesse de s'enrichir, assimilant au fil des siècles de nouveaux apports (notamment, au XIX<sup>o</sup>s, la technique des pointes) et évoluant vers de nouveaux concepts : ainsi les notions de néoclassique et de classique du XX<sup>o</sup>s en font désormais partie intégrante. Composante essentielle du spectacle de ballet, elle est diffusée à travers toute l'Europe durant les XVIII et XIX<sup>o</sup>s, puis gagne les autres continents dans la seconde moitié du XX<sup>o</sup>s. Ayant pendant près de quatre siècles, subi des mutations, elle garde des éléments qui la rattachent à ses origines. Parmi ces traces durables, le vocabulaire qui a servi à décrire et à nommer le mouvement, par son usage ininterrompu depuis le XVII<sup>o</sup>s, étendu aujourd'hui de l'Amérique au Japon, constitue la preuve incontestable qu'elle demeure une esthétique de référence au-delà des modes et des frontières. »

Le Moal Philippe, Dictionnaire de la danse, Larousse, Paris, 2008

**Danse contemporaine :** « Expression générique recouvrant différentes techniques ou esthétiques apparues dans le courant du XX<sup>o</sup> siècle. [...] Générationnelle dans un premier temps, elle ouvre sur une volonté de se nommer, qui ne traversait guère la danse moderne. Elle dessine de ce fait une mutation dans le rapport à l'art de la danse et à son histoire. Alors que la danse moderne se fondait en « écoles », en « nouvelles maîtrises », la danse contemporaine se désigne comme telle à partir d'individualités d'auteur, chacun se reconnaissant ou non contemporain de tel ou tel autre. »

Le Moal Philippe, Dictionnaire de la danse, Larousse, Paris, 2008

**Danse de caractère :** Danse nationale, du monde ou traditionnelle, souvent dérivée de danses folkloriques européennes.

**Danse néoclassique :** « Conception de la danse classique qui se développe au XX<sup>e</sup> siècle. Répondant à des préoccupations esthétiques qui diffèrent de celles des chorégraphes du XIX<sup>e</sup> siècle, la danse néoclassique prend naissance avec les ballets russes de Diaghilev. [...] Elle débouche dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle sur la naissance d'une « danse classique contemporaine » qui se caractérise par des métissages variés faisant appel à des formes empruntées aussi bien à la danse jazz, aux techniques modernes qu'au folklore mondial ou à l'acrobatie.[...] Sur le plan technique, d'une manière générale la danse néoclassique se démarque de l'esthétique corporelle linéaire du ballet prévalant avant le XX<sup>e</sup> siècle en intégrant des formes angulaires : mouvements et poses en plié, pointes « outrepassées », articulations cassées.[...] Des positions non en dehors sont intégrées au vocabulaire voir des positions en dedans, tandis que tout le corps est mis à contribution (mains, bouche, regard,

voix).

Le Moal Philippe, Dictionnaire de la danse, Larousse, Paris, 2008

**Danse traditionnelle :** « Pratique de danse issue des sociétés préindustrielles. Différents termes sont également utilisés dans un sens plus ou moins équivalent, comme danse folklorique, populaire, vernaculaire, ethnique ou nationale. [...] C'est une danse diversifiée, chaque territoire développant ses propres formes. Expression d'une communauté, elle concerne l'ensemble du groupe, même si elle peut, à l'occasion, en isoler certains membres : jeunes gens, jeunes filles, hommes, femmes, couples. Elle est accompagnée de chant ou de musique jouée avec des instruments traditionnels. Étroitement associée aux divers moments de la vie quotidienne, elle n'exige pas de circonstance particulière, et revêt donc tour à tour diverses fonctions : divertissement, travail, rituel magique, élément d'une cérémonie, voire spectacle. Elle est transmise directement d'une génération à l'autre, oralement ou par imitation. »

Le Moal Philippe, Dictionnaire de la danse, Larousse, Paris, 2008

**Danse moderne :** Née au début du 20<sup>e</sup> siècle, la danse moderne fait surtout référence à la danse dans l'occident. En rébellion contre la technique et la hiérarchie du ballet classique, ainsi que les costumes et les souliers rigides, les précurseurs de la danse moderne pratiquaient la « danse libre ». En Amérique, Loie Fuller, Isadora Duncan et Ruth St. Denis ont perfectionné leur propre style de danse libre, ouvrant la voie aux pionniers américains de la danse moderne Martha Graham, José Limón et Doris Humphrey. En Europe, Rudolf von Laban, Émile Jaques-Dalcroze et François Delsarte ont élaboré des théories sur le mouvement humain et des méthodes d'enseignement qui ont donné lieu à l'émergence de la danse moderne et expressionniste européenne.

**Démontage :** Démonter et entreposer les décors, accessoires, éclairages et autres éléments à la fin d'un spectacle.

**Distribution :** Tous les interprètes d'une production.

**Esthétique :** Ensemble des qualités qui constitue les critères de l'appréciation de la beauté ; aussi, un ensemble de principes qui soutient une œuvre d'art.

**Étoile :** Rang d'un interprète au sommet de sa carrière et de sa renommée (par exemple, Sylvie Guillem). Le rang étoile est équivalent au rang de première danseuse et de danseur noble.

**Figure** : Ensemble des déplacements d'un danseur, formant un tout harmonieux et généralement codifié. La danse hip hop, par exemple, fonctionne avec des figures de base très codifiées (voir lexique du dossier hip hop) qui s'inscrivent de façon plus ou moins linéaire dans une chorégraphie.

**Final** : Le dernier enchaînement ou la dernière scène d'un spectacle ; peut compter tous les membres de la distribution dansant avec beaucoup d'entrain ou d'émotion comme lors d'une grande finale.

**Geste** : Dans la danse les gestes acquièrent une signification artistique ; ils sont plus élaborés et signifiants que les gestes du quotidien et constituent un mode d'expression à part entière. Chaque geste d'un danseur peut être caractérisé par sa forme, sa densité et sa nature ; chacune de ces caractéristiques participant bien sûr à l'expression du geste.

La forme d'un geste correspond à son aspect visuel ; on peut ainsi distinguer par exemple des gestes ronds, des gestes plutôt rectilignes, des gestes d'aspect brisé, des gestes symétriques ou asymétriques.

L'ensemble du corps participe à l'aspect visuel d'une gestuelle.

La densité est liée à l'énergie mise dans le geste et l'on peut avoir ainsi des gestes plus ou moins lourds ou au contraire plus ou moins légers.

L'utilisation du poids du corps est un élément essentiel du mouvement dansé.

La nature d'un geste correspond à son caractère et l'on peut avoir, selon ce critère, par exemple des gestes vifs.

**Hip Hop** : « Culture urbaine née à New York dans le quartier du Bronx au début des années 1970. Lié au mouvement de la Zulu Nation créée en 1974 par Afrika Bambaataa, chef de gang du Bronx reconverti au pacifisme sous ce pseudonyme, le hip hop recouvre à la fois un esprit, un code de comportement (langage, tenue) et une esthétique. Emblématique de la jeunesse multiraciale et autodidacte qui revendique sa place dans la société, il investit les espaces extérieurs de la cité et s'exprime à travers le graffiti (tag, graff), la musique (rap), Djing ou deejaying (mode de diffusion musicale à partir de plusieurs tourne-disques manipulés en direct) et la danse. [...] Pratique amateur née dans la rue, la danse hip hop va connaître une mutation importante avec une progressive professionnalisation et un accès à la scène. Dépassant la simple démonstration technique pratiquée par les premiers groupes professionnels constitués, notamment aux Etats-Unis dès la fin des années 1970, certains commencèrent à travailler à l'élaboration d'un langage chorégraphique. »

Le Moal Philippe, Dictionnaire de la danse, Larousse, Paris, 2008

**Improvisation** : « Mode d'exécution de séquences de danse sans préparation préalable. Liée à la notion de présent, et étymologiquement, à celle d'imprévu, l'improvisation est un procédé qui entretient une relation intime et ancienne avec la danse. [...] Si dans l'ensemble l'improvisation est construite à partir de figures ou pas codifiés que les danseurs rassemblent à leur gré, ce dispositif laisse un espace de créativité que peuvent mettre à profit les meilleurs danseurs pour en inventer d'autres. [...] Quelque soit le contexte dans lequel elle prend place, l'improvisation est le rapport si direct à l'acte qu'il permet de dévoiler ce qu'il y a de plus insaisissable dans l'être humain : son imaginaire, sa part de rêve. Proche du principe d'écriture automatique du surréalisme, elle est un moyen de se surprendre soi-même et de faire surgir l'inconscient. Ouverture sur la créativité, elle n'en reste pas moins liée à des savoirs acquis et si sa pratique permet de s'affranchir des limites inhérentes aux codes qui sous-tendent toute technique, elle peut difficilement se concevoir sans une maîtrise minimale de ceux-ci. »

Le Moal Philippe, Dictionnaire de la danse, Larousse, Paris, 2008

**Interprétation** : Les choix que fait un artiste lorsqu'il danse une chorégraphie, qui font en sorte que ses gestes découlent de sa perspective unique.

**Intrigue** : Une histoire ou un déroulement d'événements qui compose un récit.

**Kinesphère** : L'espace tridimensionnel dans lequel tous les mouvements du corps ont lieu.

**Lyrisme** : La capacité de danser de façon poétique avec une intensité d'émotion.

**Métaphore** : Figure rhétorique. Procédé de langage qui consiste dans un transfert de sens (terme concret dans un contexte abstrait) par substitution analogique. Le langage de l'enseignement de la danse comporte de nombreuses métaphores permettant de donner des images et des sensations se rapprochant de la justesse du mouvement. (« S'ancrer dans le sol », « le poids de l'air »...)

**Moderato** : (italien) Une composition musicale interprétée à un tempo moyen ou « moderato ».

**Motif** : Idée ou élément dominant, habituellement répété, dans une danse ou une séquence. En tant qu'instrument chorégraphique, le développement de motifs part d'un simple mouvement ou d'une courte phrase de mouvements que l'on manipule (par exemple en variant les

éléments du mouvement, en répétant, en fragmentant, en utilisant différentes parties du corps) pour élaborer des séquences de mouvements pour une danse.

**Musicalité** : « Qualité d'articulation du mouvement ou d'une composition chorégraphique, ou aptitude de l'interprète à articuler la danse qu'il exécute. Partant de l'idée générale de rendre visible le processus musical, le concept de musicalité recouvre aussi bien un mode de rapport au support musical que celle d'une articulation intrinsèque du mouvement indépendamment d'une relation concrète à la musique. »  
Le Moal Philippe, Dictionnaire de la danse, Larousse, Paris, 2008

**Muse** : Une personne inspiratrice d'un artiste.

**Musicalité** : La capacité de bien exprimer le tempo et les qualités d'une musique avec le corps.

**Œuvre *in situ*** : Œuvre créée et présentée dans un lieu non traditionnel.

**Partition** : La pièce ou les pièces de musique sélectionnées pour une chorégraphie particulière ; la gamme de gestes physiques fournit en Labanotation ; aussi, les instructions fournies pour une improvisation structurée.

**Pas** : Un mouvement du corps qui comprend un transfert de poids.

**Performance** : « Forme d'intervention artistique qui apparaît dans les années 1960. Née dans le milieu des arts plastiques à la même époque que le happening, la performance met en jeu l'artiste lui-même qui, accompagné ou non d'accessoires, évolue en public ou seul (dans ce cas, face à la caméra ou à l'objectif photographique) dans un acte éphémère, expérimental, unique. [...] Un autre approche met en jeu la transdisciplinarité, occasion de rencontres, d'échanges entre les plasticiens et d'autres champs artistiques.[...] A partir des années 1990, des chorégraphes abordent la mise en danger du corps, convoquent les formes de l'obscène, s'appropriant une des grandes caractéristiques de l'art de la performance : provoquer des réactions de dégoût ou des réflexes de rejet pour interroger les conventions et les tabous ( en particulier dans le domaine sexuel et racial), pour mettre à jour le refoulé qui habite l'humain ou la société.[...]

Dans le même temps, les technologies numériques et l'interactivité qu'elles permettent, élargissent les possibilités quant à des projets historiques de la performance : impliquer le spectateur dans l'action en cours selon le principe que les membres du public autant que ceux qui conduisent la proposition artistique sont partie prenante d'un même événement. Que ce soit pour en jouer ou la mettre en abîme, le performeur peut désormais recueillir la réaction vivante, immédiate, que

suscite l'acte artistique en cours et l'intégrer à celui-ci. »  
Le Moal Philippe, Dictionnaire de la danse, Larousse, Paris, 2008

**Phrase :** Une courte série de mouvements liés ou un bref passage de musique.

**Porté :** Terme désignant un mouvement combiné au cours duquel un danseur est soulevé par un autre. Il peut bien sûr s'entendre pour plus de deux interprètes en scène. Et il recouvre une grande variété de postures. On trouve le porté dans la danse classique à partir du XIX<sup>e</sup> siècle aussi bien que dans la danse moderne ou contemporaine. Le porté peut enfin être collectif, à l'exemple de la chorégraphie de Maurice Béjart, le *Sacre du printemps*, où l'Élu(e) est littéralement soulevé(e) par la troupe.  
Noisette Philippe, *la danse contemporaine mode d'emploi*, Flammarion, Paris, 2010

**Première :** Le tout premier spectacle public d'une chorégraphie.

**Production :** Tous les éléments qui composent un spectacle ou qui se rapportent précisément aux aspects techniques et à l'arrière-scène.

**Professionnel :** Une personne rémunérée pour son travail, qui a une formation professionnelle ou qui est autodidacte ; le contraire d'un amateur.

**Répertoire :** Une collection d'œuvres chorégraphiques qu'un artiste ou qu'une compagnie de danse peut interpréter.

**Scénographie :** La scénographie (du grec skênê "scène" et graphain "écrire") désigne aujourd'hui l'art d'agencer un espace scénique, grâce à la coordination des moyens techniques et artistiques.

La scénographie d'un spectacle comprend les traditionnels décors, toiles peintes et accessoires, mais aussi l'éclairage (qui peut modifier l'espace et même parfois se substituer aux décors), la conception même des mouvements de scène et de la « mise en espace » (la recherche du scénographe est alors parfois proche de celle du dramaturge) et tout se qui construit l'esthétique d'un spectacle.

La scénographie d'un lieu de spectacle comprend toute l'organisation technique nécessaire à la représentation (disposition du public, du cadre de scène, des rideaux éventuels, etc.)

**Séquence :** La séquence à l'origine est un terme du vocabulaire cinématographique désignant une série de plans continus qui forment une unité narrative.

Un film peut comporter plusieurs séquences plus ou moins importantes pour la structure et la compréhension du film. L'analyse d'une séquence est un des exercices de base pour apprendre à lire un film.



En danse, une séquence est une courte pièce chorégraphiée reposant sur un choix et un agencement de mouvements délibérés et structurés.

**Suite** : Une série de compositions musicales qui partagent un thème ou un motif.

**Symphonie** : Une longue composition musicale pour orchestre divisée en trois à cinq mouvements ou parties.

**Tableau** : Une image créée par un groupe d'interprètes immobiles.

**Technique de scène** : Le métier de monter ou de mettre en scène une production, notamment la création de décors, d'accessoires, d'éclairages et de costumes ; le placement des éléments scéniques, y compris les interprètes, le rythme et le temps d'une action ; aussi, l'usage à bon escient des conventions de la scène.

**Technique** : L'exécution correcte d'un mouvement ; aussi, une variété ou un sous-genre de forme de danse (par exemple, la technique Graham est un sous-genre de la danse moderne).

**Théâtralité** : « Notion intervenant en danse dès lors que celle-ci cesse d'être une pratique communautaire ou sociale pour se donner en spectacle.[...] D'une manière générale, au cœur de la notion de théâtralité, intervient le décalage, le « jeu » possible entre l'identité de l'interprète et celle du personnage qu'il incarne, cet autre qu'il campe sur scène. Dès lors que la dramaturgie renonce à la narration traditionnelle, à la mise en scène de personnages, que le mime cesse d'être le mode d'expression privilégié, les ressorts de ce dédoublement de soi se trouvent radicalement transformés.»

Le Moal Philippe, Dictionnaire de la danse, Larousse, Paris, 2008

**Trac** : Anxiété ou nervosité de l'interprète avant un spectacle ou lors d'un spectacle qui porte parfois atteinte à sa capacité de danser.

**Troupe** : Un groupe d'interprètes, souvent qui fait des tournées.

**Tutu** : En ballet, une jupe composée de plusieurs rangées superposées de tulle, un tissu léger et rigide. Le tutu romantique tombe entre le genou et la cheville tandis que le tutu classique est beaucoup plus court et se déploie du corps de l'interprète aux hanches.

**Transmission** : « Mode par lequel les œuvres chorégraphiques survivent à leur création. Par sa nature même, la danse se trouve confrontée à des problèmes spécifiques pour pérenniser ses productions. En effet, à la différence du théâtre, la danse ne peut se référer à un texte qui, s'il n'est l'œuvre théâtrale lui-même, en est tout au moins la matrice ; à la

différence de la musique, aucun système de notation du mouvement n'a pu s'imposer largement et durablement pour fournir un équivalent à la partition musicale. Et même si l'enregistrement filmé est venu au XX<sup>e</sup> siècle, pallier en partie ces manques, c'est la transmission orale, de génération en génération, entre danseurs, professeurs, maîtres de ballet et chorégraphes qui permet aux œuvres de survivre. De fait, on peut considérer qu'une œuvre n'existe et ne perdure que tant qu'elle est régulièrement dansée et qu'elle donne lieu à une transmission directe. »

**Virtuosité technique :** La capacité d'un interprète à exécuter des mouvements complexes avec clarté, aise et brio.